

## **Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire de l'Outaouais**

Résolution adoptée le 5 septembre 2018 concernant une demande à adresser au MFFP concernant l'analyse des enclaves créées en lien avec les milieux humides d'intérêt (MHI)

### **TRGIRTO 201809-07**

- Attendu que le ministère des forêts, de la Faune et des Parcs a établi une liste de sites de milieux humides d'intérêt (MHI);
- Attendu que les membres de la TRGIRTO ont été invité à émettre des commentaires concernant les sites de MHI;
- Attendu qu' un des commentaires émis concerne la création de superficies de forêt productive enclavées où la récolte de bois est impossible ou difficilement réalisable au point de vue économique;
- Attendu qu' une analyse des sites MHI ayant généré des superficies de forêt productive enclavées est requise afin d'évaluer la possibilité de réduire la création de telles enclaves et de modifier les contours des sites concernés;

Sur proposition de M. Dominik Chartier, secondée de M. François Saumure, il est décidé à l'unanimité de demander à la direction de la gestion des forêts de l'Outaouais d'entreprendre l'analyse des sites de milieux humides d'intérêt autour desquels des enclaves empêchant la récolte de bois ont été créés afin d'évaluer la possibilité de réduire la création de telles enclaves et de modifier les contours des sites concernés.